

ANNEE SCOLAIRE 2026/27

NOM de l'AO2

Libellé des Tarifs	TRANCHE	Place de l'enfant dans la fratrie	Part famille fixée par la Région	Montant pris en charge par l'AO2	Montant payé par la famille
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit	1	1 ou 2	30,60 €	15,00 €	15,60 €
		3	21,42 €	10,50 €	10,92 €
		4 et plus	15,30 €	7,50 €	7,80 €
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit	2	1 ou 2	58,20 €	25,00 €	33,20 €
		3	40,74 €	17,50 €	23,24 €
		4 et plus	29,10 €	12,50 €	16,60 €
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit	3	1 ou 2	91,80 €	35,00 €	56,80 €
		3	64,26 €	24,50 €	39,76 €
		4 et plus	45,90 €	17,50 €	28,40 €
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit	4	1 ou 2	130,20 €	35,00 €	95,20 €
		3	91,14 €	24,50 €	66,64 €
		4 et plus	65,10 €	17,50 €	47,60 €
Participation familiale demi-pensionnaire ayant droit	5	1 ou 2	171,30 €	35,00 €	136,30 €
		3	119,91 €	24,50 €	95,41 €
		4 et plus	85,65 €	17,50 €	68,15 €
Participation familiale demi-pensionnaire non ayant droit	Forfait	1 ou 2	223,50 €	35,00 €	188,50 €
		3	156,45 €	24,50 €	131,95 €
		4 et plus	111,75 €	17,50 €	94,25 €
Participation familiale demi-pensionnaire Famille d'accueil	Navette RPI 3		30,60 €	15,00 €	15,60 €
			91,80 €	- €	91,80 €
Participation familiale demi-pensionnaire navette RPI	Forfait	1 ou 2	30,60 €	15,00 €	15,60 €
		3	21,42 €	10,50 €	10,92 €
		4 et plus	15,30 €	- €	15,30 €
Tarif pour inscription après les vacances de printemps	Forfait		24,00 €		24,00 €

Tarifications annexes			Part famille fixée par la Région	Montant pris en charge par l'AO2	Montant payé par la famille
Frais d'inscription complémentaire après le 4ème lundi de juillet			Forfait 24,00 €	Pas de prise en charge possible	24,00 €
Duplicata carte de transport			Forfait 10,00 €	- €	10,00 €

Date
Signature et cachet